

Appel de candidatures – Recherche axée sur le patient (RAP) Mentorat des jeunes chercheurs en diabète et ses complications 2020-2021

Action diabète Canada lance son concours 2020-2021 de mentorat intercentre pour les jeunes chercheurs qui s'intéressent à la recherche axée sur le patient (RAP) dans le domaine du diabète et de ses complications. L'objectif de ce concours est de promouvoir le réseautage et l'intégration optimale des jeunes chercheurs au sein du réseau Action diabète Canada (ADC) et la communauté canadienne de recherche sur le diabète. Jusqu'à trois (3) bourses annuelles seront attribuées aux jeunes chercheurs afin de travailler avec un mentor interne et un mentor externe. Le mentor interne sera affilié au même centre de recherche que le jeune chercheur. Le mentor externe sera affilié à un autre centre de recherche. Au moins un mentor sera un membre régulier du réseau ADC lors de la soumission de la demande. Les mentors qui ne sont pas des chercheurs principaux ou des co-chercheurs du réseau ADC doivent devenir membres du réseau ADC avant l'allocation des fonds.

Les critères d'éligibilité et le processus d'évaluation sont décrits ci-dessous. Les candidats retenus recevront un soutien financier d'un maximum de 10 000 \$ pour une période d'un an afin d'appuyer leurs activités scientifiques intercentres.

Date limite de soumission

- ❖ La date limite de soumission des demandes est **le 24 juillet 2020** pour un financement débutant au plus tard le 1^{er} octobre 2020.

Les demandes soumises en retard, incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité ne seront pas évaluées. Le mentorat proposé doit être complété dans l'année de la détention de la bourse.

Si le jeune chercheur n'est pas un membre du réseau ADC au moment de la demande, il doit appliquer pour devenir membre du réseau avant l'attribution des fonds. Les candidats retenus doivent remplir un rapport final à la fin de leur année de mentorat (décembre 2021) et soumettre des rapports annuels pendant deux (2) ans afin de documenter les retombées de ce mentorat.

Critères d'éligibilité du candidat proposé :

- 1) Le candidat doit devenir membre du réseau Action diabète Canada (ADC);
- 2) Les mentors internes et externes doivent devenir membre du réseau ADC avant l'allocation des fonds;

- 3) **Une seule demande par concours comme *jeune chercheur*** peut être soumise pour le concours RAP Mentorat des jeunes chercheurs en diabète et ses complications. Il n'y a pas de limite comme mentor;
- 4) Le jeune chercheur doit détenir un statut de chercheur régulier depuis 5 ans ou moins et avoir un programme de recherche jugé d'excellente qualité scientifique. La date d'entrée du premier poste en carrière comme chercheur doit être indiquée dans la section *Programme de recherche du candidat* de la demande;
- 5) Le plan de recherche et de mentorat du candidat doit porter sur le diabète et ses complications;
- 6) Le candidat doit proposer un plan de mentorat qui démontre le renforcement des capacités dans la recherche axée sur le patient (p. ex. l'établissement de nouvelles collaborations multidisciplinaires et/ou intersectorielles dans un réseau de recherche axée sur le patient);
- 7) Le candidat doit avoir l'appui 1) d'un mentor interne de son centre de recherche, et 2) d'un mentor externe d'un autre centre de recherche reconnu par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Au moins un des deux mentors doit être membre du réseau ADC. Ces mentors doivent s'engager à participer activement aux activités scientifiques du candidat, y compris la co-supervision des étudiants, la collaboration scientifique, l'accès à des plates-formes spécialisées, etc.;
- 8) Le candidat doit soumettre un plan de mentorat qui a été discuté et approuvé par les mentors interne et externe. Une description détaillée du plan de mentorat doit être soumise pour évaluation;
- 9) Soumettre un CVC des IRSC (avec la section *Contributions détaillées*) du candidat et des mentors (interne et externe) afin d'évaluer l'excellence scientifique. Si les mentors sont à l'extérieur du Canada, tout CV contenant des informations semblables au CVC des IRSC sera accepté;
- 10) Un plan budgétaire d'un an des dépenses (limite de 10 000 \$), voir ci-dessous pour les dépenses admissibles;
- 11) Les candidats retenus acceptent de fournir un bref rapport chaque année pendant 3 ans pour démontrer l'effet de levier du programme (c.-à-d. de nouvelles collaborations, l'obtention de bourses et/ou des subventions externes).

Note : Bien que ce n'est pas un critère d'éligibilité, les candidats issus des collectivités rurales ou plus éloignées auront la priorité si le programme de recherche proposé est jugé approprié.

Action diabète Canada souscrit à l'équité dans son programme de mentorat et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles.

Dépenses admissibles :

Toutes les dépenses liées au soutien du mentorat au bénéfice du récipiendaire et éligibles selon les normes des subventions de recherche des IRSC. Notamment :

- Les frais de transport et d'hébergement lors de visites du mentor externe au centre de recherche du jeune chercheur;
- Les frais de transport et d'hébergement lors de visite du jeune chercheur au centre de recherche du mentor externe;
- Le transport, l'hébergement et l'inscription à des conférences/réunions du jeune chercheur si au moins un des mentors est présent à ce même événement et qu'une rencontre est à l'ordre du jour; ou
- Les coûts liés aux collaborations scientifiques intercentres (soutien des jeunes chercheurs impliqués directement dans la collaboration scientifique intercentre, fournitures, services techniques, etc.).

Dépenses non admissibles :

Salaire pour le jeune chercheur ou ses mentors.

Qui peut déposer une candidature :

Le jeune chercheur est responsable de sa candidature.

Matériel requis lors du dépôt de la demande :

- 1) Formulaire de demande rempli par le jeune chercheur;
- 2) La date d'entrée du premier poste en carrière comme chercheur doit être indiquée dans la section *Programme de recherche du candidat* de la demande;
- 3) Deux lettres de soutien : 1) du mentor interne, et 2) du mentor externe;
- 4) CVC des IRSC (avec la section *Contributions détaillées*) du jeune chercheur et des mentors (interne et externe) afin d'évaluer l'excellence scientifique. Si les mentors sont à l'extérieur du Canada, tout CV contenant de l'information semblable au CVC des IRSC sera accepté.

Tous les documents doivent être soumis (en format PDF) à la coordonnatrice du programme de la formation et du mentorat du réseau Action diabète Canada, Michelle Murray, Michelle.Murray@umoncton.ca.

Processus d'évaluation des applications :

Toutes les demandes seront évaluées selon les critères d'éligibilité du concours et les critères suivants. Les candidats retenus seront avisés avant le 31 août 2020.

- 1) Potentiel du candidat : qualité de la formation en recherche, réalisations scientifiques, publications, financement et formation d'étudiants;
- 2) Programme de recherche : clarté de la question de recherche et justification scientifique. Potentiel pour la création de nouvelles connaissances, originalité des hypothèses et des questions de recherche, nouvelle approche ou méthodologie ou une nouvelle application de méthodologies existantes;
- 3) Affiliation et expertise des mentors proposés;
- 4) Pertinence et qualité du plan de mentorat intercentre proposé : impact immédiat ou potentiel du mentorat pour le laboratoire/la recherche du jeune chercheur et pour la recherche au sein du réseau ADC (ex. établissement de nouvelles collaborations multidisciplinaires et/ou intersectorielles au sein d'un réseau de recherche axée sur le patient);
- 5) Faisabilité du budget proposé : pertinence de l'utilisation proposée des fonds.

Toute demande de renseignements supplémentaires peut être acheminée à la coordonnatrice du programme de la formation et du mentorat du réseau Action diabète Canada, Michelle Murray, Michelle.Murray@umoncton.ca.